

DERVAL INFOS

N°72

BIMENSUEL GRATUIT D'INFORMATIONS - 17 JUILLET 2026



Directeur de la publication, Dominique DAVID, Maire

Rédaction : Mairie de Derval

Service communication : 06.08.02.14.70 / communication.mairie@derval.fr

Tirage : 600 exemplaires - impression en mairie



Horaires d'ouverture de la mairie :

**du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 18h**

**fermée le mardi de 13h30 à 14h30
et le samedi matin**

**02.40.07.70.11
www.derval.fr
contact@derval.fr**

DANS LE RÉTRO

Gala d'Evidanse "En live" - 26 et 27 juin



20 ans du SCNA - 20 juin



LES BRÈVES

Trêve estivale

- Le salon Souffle d'Hair sera fermé pour congé du 8 au 25 août inclus.
- Le salon Amelie Coiff sera fermé du 19 juillet au 3 août inclus.
- Le salon de coiffure Ö salon sera fermé du 27 juillet au 3 août inclus.
- La boutique Bouton Doré sera fermée du 8 août à 12h jusqu'au 24 août inclus.

Forum des associations - 4 septembre 2026

Le forum des associations se déroulera **le vendredi 4 septembre, de 17h à 21h, à la salle des Sports.**

Les associations qui souhaitent y participer doivent s'inscrire dès que possible auprès de la mairie.

Don du Sang.

Le prochain don du sang aura lieu le **vendredi 14 août de 15h30 à 19h00** à la **salle Vallée de la Chère**, 16 rue de la Salle des Fêtes.



L'ACTU DERVALAISE

Inscriptions scolaires 2026

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés à partir de 2023 sont ouvertes ! Pour cela, il vous faudra remplir le « dossier d'inscription Le Tourniquet 2026 - 2027 » disponible au téléchargement sur le site Internet derval.fr aux rubriques « Mon quotidien », puis « Enfance - Jeunesse - Éducation ». Vous pouvez aussi demander le dossier à l'accueil de la mairie.

Retirer le dossier dès maintenant vous permet de prendre connaissance des pièces justificatives à joindre, de prendre le temps de les rassembler et de remplir le dossier. Une fois ces démarches faites, vous n'aurez plus qu'à vous focaliser sur votre enfant et sa rentrée scolaire !

Pour tout renseignement, vous pouvez demander le service Affaires Scolaires au 02 40 07 70 11 ou consulter la rubrique « Enfance - Jeunesse - Éducation » de derval.fr.



Inscriptions sur les listes électorales

Avez-vous pensé à vous inscrire sur les listes électorales de la commune ? Avez-vous bien informé la mairie de votre changement d'adresse ?

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de notre commune soit :

- en ligne sur service-public.fr,
- en complétant un CERFA papier disponible à la mairie.

Vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales de Derval mais vous avez déménagé (en restant sur la commune) ?

- transmettez un justificatif de domicile de moins de 3 mois à la mairie, et nous procéderons au changement d'adresse.

Il est important de mettre à jour votre inscription sur les listes, sinon vous ne pourrez pas voter aux prochaines élections (Présidentielles 2027) . Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie en demandant le service élections au 02 40 07 70 11.



Expression de l'opposition - groupe minoritaire « Osons Derval »

Nous souhaitons vous informer que **le procès-verbal du conseil municipal du 29 mai publié dans le « Derval info » du 19 juin n'a pas encore été approuvé.** Il le sera à la prochaine séance du jeudi 23 juillet, nous vous y donnons rendez-vous.

Il ressort dans la publication que les interventions des élus ne sont pas retranscrites à l'identique de leur prise de parole.

Nous demandons donc à M Le Maire :

- de bien vouloir faire corriger le procès-verbal du conseil municipal du 29 mai avant son approbation ou d'y faire apparaître notre remarque.
- de bien vouloir faire procéder à l'enregistrement audio et vidéo des futures séances, comme cela est le cas dans de nombreuses communes. La salle du conseil étant déjà équipé du matériel nécessaire à cette demande.

Notre article n'ayant pas été publié dans le Derval info du 03 juillet, ce déport de date nous permet de vous souhaiter, malgré les conditions climatiques, une belle période estivale. En attendant de vous retrouver dès septembre.

L'ACTU DERVALAISE

Fête de l'été 2026

La Fête de l'été, le rendez-vous estival dervalais, aura lieu **le samedi 25 juillet 2026 au plateau sportif de Derval**. Plusieurs animations sont prévues tout au long de la journée. **À partir de 13h00**, vous pourrez participer au tournoi de pétanque de l'Amicale des Boulistes Dervalais.

La soirée débutera à 20h00 par le repas.

Vous pouvez acheter vos tickets repas auprès des associations organisatrices (Comité de Jumelage, Aéroboxe, Au Bonheur des F'Âmes, Les Zomards), du SCNA, ainsi qu'à l'accueil de la mairie. Plusieurs menus sont au choix :

- Adulte : Melon, jambon, salade – grillades, ratatouille – fromage, dessert – sangria* **15€**
- Végétarien : Melon, crudités – ratatouille, haricots – fromage, dessert – sangria* **15€**
- Enfant (- de 10 ans) : salade piémontaise – chipos, chips – compote, gâteau **6€**

Pendant le repas, vous pourrez danser ou chanter sur le karaoké proposé par l'association musicale l'A.D.R.E.M. **Enfin, la soirée se clôturera par le feu d'artifice à 23h00.**

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, merci de le consommer avec modération



Rappel des obligations de taille et d'élagage des haies



La municipalité a constaté qu'un certain linéaire de haies et plantations privées n'est pas élagué en limite de voies et chemins communaux.

Nous vous rappelons qu'il revient au propriétaire ou au locataire d'entre-

tenir les plantations de son terrain, et de s'assurer qu'elles ne dépassent pas ses limites. Une végétation abondante pourrait causer un accident et la responsabilité du propriétaire ou du locataire serait alors engagée.

Les riverains doivent obligatoirement :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines en bordure des voies publiques ou privées, afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et la visibilité des panneaux et des intersections de voirie. La hauteur maximale de haie est de 2 mètres.
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les câbles d'électricité, de télécommunication ou d'éclairage public.
- Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (décret du 26 août 1987).

Nous vous invitons donc à intervenir dans les meilleurs délais si votre propriété est concernée. Le maire peut, le cas échéant, contraindre un propriétaire ou un locataire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. **En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.**

Merci également de ne pas entreposer de déchets verts sur les espaces publics. **Vous devez les déposer à la déchetterie de Lusanger les lundis, vendredis et samedis de 14h à 18h et les mercredis de 9h00 à 12h00.**

L'ACTU DERVALAISE

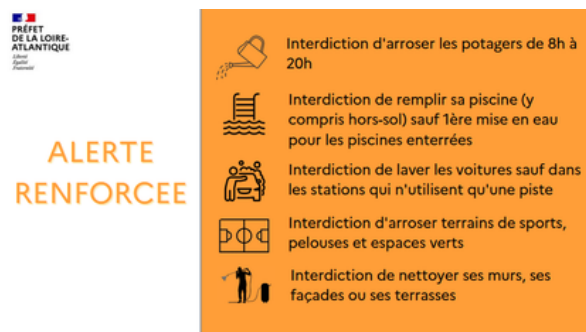
Préservez l'eau en été

Durant l'été, les épisodes de sécheresse et la consommation d'eau accentuée par les fortes chaleurs mettent sous tension l'alimentation en eau potable du territoire. **Il est important d'adopter des gestes économes quand nous avons besoin d'eau.**

Atlantic'eau, le fournisseur en eau potable, est un acteur de la sensibilisation aux économies d'eau. La municipalité a reçu leur dernier outil de sensibilisation : des stickers. **Au nombre de trois (illustrations ci-dessous), ces autocollants seront posés à proximité des robinets, des douches et des WC publics.**



La Préfecture de Loire-Atlantique a pris un arrêté plaçant le département de Loire-Atlantique en **alerte renforcée** « eau potable ». Par conséquent, de nouvelles restrictions s'appliquent jusqu'à nouvel ordre :



Tenez-vous informé du seuil d'alerte en vigueur, et des pratiques autorisées ou interdites, sur le site Vigieau : vigieau.gouv.fr

Information et soutien au budget familial : une date en juillet

La prochaine permanence d'Information et de Soutien au Budget Familial aura lieu :

Jeudi 23 juillet, de 14h00 à 17h00

Une conseillère de l'UDAF44, spécialiste des questions budgétaires vous guide dans vos démarches financières :

- une analyse de votre situation financière,
- des conseils pour mieux équilibrer son budget,
- un accompagnement dans la constitution d'un dossier :
 - de microcrédit personnel garanti.
 - de surendettement quand les leviers possibles n'ont pas permis d'assainir la situation financière.

Mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en partenariat avec l'Union Départementale des Associations Familiales de Loire-Atlantique (UDAF44), **ces permanences s'adressent à tous les habitants.**

Information et soutien au BUDGET FAMILIAL

CONSEIL BUDGÉTAIRE

CONNAISSANCE DES DROITS SOCIAUX

MICROCRÉDIT PERSONNEL

PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT



Informations pratiques

Salle Bon Accueil - Place Bon Accueil à Derval
Prise de rendez-vous et informations :
Madame GIDOUIN : e.gidouin@udaf44.asso.fr,
06.99.71.65.79



Une fête de l'été bretonne

Ti Breizh, la maison de Bretagne, l'association de promotion de la culture bretonne, va organiser **une fête de l'été le dimanche 23 août, à partir de 10h00, place Bon Accueil**. Les membres vous réservent de nombreuses animations pour cette journée :

- Concert d'orgue à l'Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul
- Marché d'artisans
- Musique traditionnelle bretonne
- Véhicules anciens

Une occasion idéale pour en apprendre plus sur la Bretagne, sa langue, ses coutumes auprès de Ti Breizh.

Restauration et buvette prévues.

Ti Breizh - La maison de la Bretagne

DERVAL

23 a viz Eost 2026

dimanche 23 août **dès 10 h**

fête gratuite

marché d'artisans
orgue et cornemuse dans l'église
musique traditionnelle
conférences
restauration-buvette

titouroù / contact : 06 07 75 42 14

L'Hareng Festif : déjà la 5^{ème} édition !

La cinquième édition du Hareng Festif, le festival des arts et de la culture, sera organisée le samedi 12 septembre à partir de 16h00 et le dimanche 13 septembre à partir de 10h00. L'association L'Intensive s'installera aux Ombrières de Derval, rue de Rennes : un grand espace pour de nombreux stands d'exposition d'artistes. Vous découvrirez les créations de plus d'une trentaine d'artistes.

Les visiteurs seront eux-mêmes les artistes grâce à l'installation d'une fresque participative. Chacun y laissera une marque de son passage : dessins, graffitis...



Enfin, un programme d'animations musicales et de performances artistiques participeront à l'ambiance festive de la journée.

Samedi 12 septembre

16h : la fanfare la p'tite brasserie
17h00 : performance artistique avec Alice Jousset
17h00 : DJ Axel
20h30 : Le Grand Orchestre Tout-Puissant

Dimanche 13 septembre

11h00 : la chorale Mauvais Genre BB
13h30 : l'ensemble d'accordéons Les Mains sur les Hanches
15h00 : performance artistique de Jane et Smicart
15h00 : le rappeur Wook
17h00 : Musique du monde avec Ossoul
18h30 : Tombola

Entrée gratuite. Bar et restauration prévus.

L'ACTU DES ASSOS



Stage de greffage à l'écusson au Verger Communal

L'association de sauvegarde du verger communal du Boschet propose un stage de greffage à l'écusson **le mercredi 5 août**. L'objectif sera d'apprendre à multiplier des plantes fruitières avec la technique la plus utilisée par les professionnels : la greffe à l'écusson à œil dormant. Le stage débutera à **9h** par le prélèvement des greffons sur les pommiers du verger communal. Le greffage aura ensuite lieu dans le jardin de M. Pierre ROBLIN, 22 le Tertre, sur des porte-greffes à l'abri des lièvres et chevreuils.

Les arbres greffés devront rester en pépinière jusqu'à l'automne 2027 avant d'être mis en place chez vous.

Inscrivez-vous **avant le mercredi 22 juillet**, auprès de M. Pierre ROBLIN, par téléphone au **06.40.08.37.44** ou par mail à pierre.robleswanadoo.fr. Une participation de 10€ est demandée pour les non-adhérents à l'association. Le stage est susceptible d'être annulé selon les conditions météorologiques car les greffons sont sensibles au dessèchement.



L'ACTU DU TERRITOIRE



Visite de l'Église de Derval et d'une collection de faïences

L'Église de Derval ouvre ses portes au public pour une visite guidée le **dimanche 23 août 2026, de 14h30 à 17h30**. Le rendez-vous est fixé **devant l'église**. Durant cette visite, vous pourrez admirer ses magnifiques vitraux et découvrir son histoire.



La visite se poursuivra au Manoir de Bellevue, où vous aurez l'occasion de découvrir une exposition rassemblant plus de 7000 pièces de faïences datant du début du 19^{ème} siècle à aujourd'hui, provenant d'une trentaine de manufactures !

L'inscription est conseillée auprès de l'Office de Tourisme au **02.40.28.20.90**.

Ouverte à tous, gratuit, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Faites un bilan général de votre santé

Le camion de prévention en santé le MarSOINS vous permettra de faire un bilan de santé grâce à une infirmière. Il sera installé place Bon Accueil le mercredi 19 août, de 15h à 17h30.



Profitez de cette visite médicale pour évoquer vos problèmes de santé : tension, diabète, douleurs, maladies chroniques, habitudes de vie, alimentation, sommeil, tabac, activité physique...

Les consultations sont ouvertes à tous, sans rendez-vous, gratuites et anonymes.

L'ÉTAT-CIVIL



Annick VISSET, née GILLET, décédée le 5 juillet 2026



L'AGENDA DERVALAIS

Quoi ?	Qui ?	Quand ?	Où ?
Information et soutien au budget familial	UDAF	Judi 23 juillet 14h - 17h	Bon Accueil
Conseil Municipal	Mairie de Derval	Judi 23 juillet 20h	Mairie Salle du Conseil
Fête de l'été	Mairie de Derval	Samedi 25 juillet 13h - 24h	Plateau sportif
Stage d'écussonnage	Association de Sauvegarde du Verger Communal	Mercredi 5 août 9h	Verger Communal du Boschet
Bilan de santé	Le MarSOINS	Mercredi 19 août 15h - 17h30	Place Bon Accueil
Fête de l'été bretonne	Ti Breizh	Dimanche 23 août 10h	Place Bon Accueil
Visite de l'Église et d'une collection de faïences	Office du Tourisme Châteaubriant-Derval	Dimanche 23 août 14h30 - 17h30	Église Saint-Pierre et Saint-Paul, Place Bon Accueil
Forum des associations	Mairie de Derval	Vendredi 4 septembre 17h-21h	Salle des Sports
L'Hareng Festif	L'Intensive	Samedi 12 et dimanche 13 septembre	Les Ombrières

Plus d'infos : www.derval.fr et suivez-nous sur Facebook 
Prochain numéro : 28 août 2026

